

Un projet d'aménagement urbain à La Mongie

Sous la forme d'un traité de concession d'aménagement, la Ville de Bagnères a confié la restructuration de La Mongie à la société publique locale ARAC Occitanie.

En 2019, pour pérenniser l'avenir de la station et se redonner les moyens d'investir, les élus du SIVU du Tourmalet ont fait le choix de créer la société d'économie mixte locale du Grand Tourmalet, avec l'entrée au capital de la Région Occitanie et de la Banque des Territoires. Grâce à l'appui du dispositif inédit de soutien au développement de la montagne porté par ces deux partenaires qui ont recapitalisé la Compagnie des Pyrénées, un programme d'investissement de 32 millions d'euros sur les dix prochaines années va permettre au domaine du Grand Tourmalet de réaliser les investissements nécessaires pour rester compétitif sur un marché de plus en plus exigeant et concurrentiel, de diversifier ses activités et de s'adapter aux évolutions, notamment climatiques.

Ce dispositif, dans lequel le Grand Tourmalet est la toute première station à s'inscrire, accompagne les projets structurants en limitant la contribution des collectivités locales, sans qu'elles ne perdent la maîtrise du développement de leur territoire.

«Nous avons la chance d'avoir un territoire magnifique au potentiel considérable. Il nous fallait absolument rentrer dans le Plan Montagne. Nous sommes ambitieux mais réalistes. Ce programme va permettre de préparer l'avenir, de faire de nouvelles propositions en complément du ski et de développer le tourisme quatre saisons», précise Claude Cazabat, maire de Bagnères-de-Bigorre et président de la SEML. «En parallèle à ce programme, il faut faire évoluer la station de La Mongie. L'hôtellerie est vieillissante, de nombreux réaménagements sont à prévoir mais la commune ne peut pas les faire seule, elle n'en a ni les moyens, ni les compétences».

Un programme étalé sur 10 ans

C'est pourquoi elle a fait appel à l'ARAC Occitanie (Agence régionale de l'aménagement et de la construction), une société publique locale spécialisée dans le développement et l'aménagement du territoire. Le traité de concession prévoit une restructuration planifiée sur 10 ans comprenant 3 volets : la requalification des espaces publics, le traitement d'immeubles dégradés et

le développement de lits chauds, ainsi que la création d'équipements publics.

«Nous aurons bien sûr la possibilité de réorienter le programme sous forme d'avenants et nous présenterons chaque année tous les avancements du projet. Nous gardons toute la gouvernance», tient à préciser le maire de Bagnères.

Trois zones de travaux ont été identifiées : le parking du Castillon, l'entrée de la station, le cœur de la station.

Il s'agira notamment de rationaliser le plan de circulation et de stationnement, de détruire le vieux bâtiment du Conseil Départemental et de construire un nouveau bâtiment pour les services techniques qui accueillera aussi les saisonniers, de requalifier les devantures de commerces et les terrasses, de réaménager les espaces paysagers et de mettre en valeur l'Adour.

Concernant l'offre immobilière et l'hôtellerie, pour renforcer le potentiel touristique de la station, le projet implique la reprise d'hôtels anciens afin d'en créer de nouveaux ainsi qu'une résidence de tourisme. «Le niveau qualitatif doit être recherché pour redonner à la station de La Mongie une nouvelle dynamique mais l'accueil d'une clientèle de jeunes doit aussi être privilégiée avec la création d'hébergements innovants.

Enfin, les services publics présents sur la station disposeront d'équipements adaptés. Après l'installation des services de secours du SDIS et le réaménagement des locaux administratifs de la ville qui sont déjà effectués, la gendarmerie doit être achevée fin 2021 et le regroupement des services techniques fin 2023.

LES OBJECTIFS

Afin de revitaliser la station, de répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, le projet a pour objectif de doter la station de La Mongie :

- **d'aménagements urbains qualitatifs** afin de la rendre plus attractive car plus esthétique, plus agréable et plus pratique à vivre tout en intégrant la sécurité,
- **d'une véritable offre hôtelière** répondant aux standards d'usage, de sécurité et d'accessibilité actuels par le traitement d'anciennes structures dont l'arrêt d'exploitation entraîne une dégradation accélérée préjudiciant notamment à l'image de la station,
- **d'équipements publics adaptés** au fonctionnement de la station transformant un effet « verrue » en effet « signal » en entrée de station.

